

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911

**PROGRAMME****L'état descriptif de division**

REF : COP-047

Contexte :

Les règles relatives à la publicité foncière posent comme principe que chaque fraction d'immeuble créée doit être identifiée sous la forme d'un lot numéroté. Cet atelier fait le point sur le rôle de la publicité foncière et l'importance de l'état descriptif de division.

Textes : Code civil ; Loi du 10 juillet 1965 et décret de 17 mars 1967 ; Décrets du 4 janvier 1955 et 14 octobre 1955.

Lien du site boutique : <https://urlz.fr/kX00>

Durée

4.00 heures (0.50 jours)

Type d'action de formation

Action de formation

Objectif(s) pédagogique(s)

- Être capable de comprendre des spécificités de l'état descriptif de division en copropriété, de son rôle, de sa portée mais aussi de ses limites.

Contenu de la formation

- Le régime de la publicité en France
- Cadastre et état descriptif de division
- La notion de lot
- L'état descriptif de division :
 - établissement
 - modification
- Les quotes-parts des parties communes :
 - détermination
 - différences avec les charges
- La portée de l'état descriptif de division
- Les plans de division.

Profils des apprenants

- Administrateurs de biens, syndics, notaires, avocats, géomètres-experts, gestionnaires, bailleurs sociaux

Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER
69287 Lyon cedex 02
Email: formation@groupe-edilaix.com
Tel: +33472497911



Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN formation@groupe-edilaix.com. (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com

[Livret d'accueil participant](#)